



ASSOCIATION SCOLAIRE

SAINT-RÉMY

OUTILS DE COMMUNICATION

« CARNET DE CORRESPONDANCE »

Collèges et Lycée

Aux collèges, les élèves reçoivent le jour de la rentrée un carnet de correspondance. Ce dernier, comme son nom l'indique, est un des moyens de communication entre l'établissement et la famille. L'élève doit toujours l'avoir avec lui.

Pour le lycée, depuis la rentrée 2020, le carnet de correspondance est dématérialisé. Vous le retrouverez donc sur Ecole Directe.

« Journal de l'école »

Ecole

Les nouvelles hebdomadaires sont désormais sur Facebook et Instagram. Vous trouverez chaque semaine des nouvelles de l'école.

« ECOLE DIRECTE » <https://www.ecoledirecte.com> ou l'application ED pour téléphone portable



Désireux de faciliter la communication, nous avons mis en place depuis plusieurs années maintenant ECOLE DIRECTE, un système d'information sur Internet, qui vous permet par le biais d'une connexion Internet sécurisée de visualiser :

	<i>Ecole</i>	<i>Collèges</i>	<i>Lycée</i>
▪ Les notes de vos enfants (au fur et à mesure de leur saisie par les professeurs)		X	X
▪ Les absences et retards (merci de communiquer impérativement un numéro de portable sur la fiche d'inscription)	X	X	X
▪ Les sanctions	X	X	X
▪ Le cahier de texte numérique (le cahier de texte papier fait foi)		X	X
▪ L'emploi du temps de la classe		X	X
▪ Les messages d'informations administratives ou pédagogiques (à consulter très régulièrement)	X	X	X
▪ La messagerie famille/établissement (enseignant ou administratif)	X	X	X
▪ D'accéder à divers documents (certificats de scolarité, relevé de notes...)	X	X	X
▪ De prendre rendez-vous pour les réunions parents-professeurs	X	X	X
▪ De demander une modification de coordonnées	X	X	X
▪ De consulter votre situation financière	X	X	X
▪ D'effectuer le paiement en ligne pour la restauration	X	X	X
▪ D'effectuer une réservation pour la restauration ponctuelle du midi	X	X	X

Une connexion parentale hebdomadaire est souhaitable.

1) Comment ça marche ?

Un code est adressé à chaque nouvelle famille (en cas de séparation, les deux parents responsables reçoivent leur propre code sous réserve que les coordonnées nous aient été transmises) et chaque nouvel élève. *Toutes les familles ont un code dédié ainsi que chaque enfant des collèges et lycée.*

Pour rendre définitif votre accès et pour plus de sécurité, vous êtes invité à modifier votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, à la première visite sur le site Ecole Directe (voir procédure ci-après).

Si vous étiez déjà dans notre Association Scolaire l'année précédente, vos codes de connexion restent inchangés, mais nous vous invitons vivement à modifier vos paramètres de connexion régulièrement.



Attention, du 14 juillet au 1^{er} septembre vous n'aurez pas accès à vos profils.

2) **Vous vous connectez pour la première fois** - Allez sur le site www.ecoledirecte.com

Ecran n°1 : Vous saisissez le nom d'utilisateur et le mot de passe (sans les tirets).

Ecran n°2 : Vous rentrez un nouveau nom d'utilisateur et un nouveau mot de passe que vous choisissez et complétez la page (adresse mail, numéro de tel, question secrète etc..) puis validez.

Vous revenez alors sur l'Ecran n°1 et saisissez maintenant nom d'utilisateur et mot de passe choisis.

Sur un profil FAMILLE s'affichent successivement un bouton FAMILLE puis un ou plusieurs boutons contenant la photo de l'enfant concerné.

Le bouton FAMILLE : y figure votre nom	
Les symboles	Ce que vous verrez en cliquant dessus
	La page d'accueil : des informations d'ordre général
	Vos coordonnées : demande de modification de coordonnées
	Situation financière : votre compte, vos porte-monnaie (restauration, cafétéria et badge), vos factures.
	Paiement en ligne : restauration et cafétéria, badge.
	La Messagerie Ecole Directe : vous pouvez recevoir nos messages et y répondre. Un message lu se place automatiquement dans « Eléments archivés ». Vous pouvez donc toujours le relire.
	Les documents : mise à disposition de documents téléchargeables (Administratif, Vie Scolaire, certificat de scolarité, relevés de notes, bulletins ...).
	Espaces de travail

Le bouton ENFANT : y figure la photo de l'enfant concerné	
Les symboles	Ce que vous verrez, selon le profil de l'élève, en cliquant dessus
	La frise chronologique : détails des évènements de l'élève dans le temps
	La vie Scolaire : les retards, les absences, les sanctions.
	La vie de la classe : des informations sur les évènements concernant la classe de l'élève
	Les notes : visualisation par périodes (relevés, trimestres). Vous avez accès à tout moment aux notes, aux moyennes et à un graphique des moyennes de votre enfant.
	Messagerie : réception uniquement
	L'emploi du temps
	Le cahier de texte
	<i>pour le lycée</i> Carnet de correspondance : qui se substitue au carnet de correspondance papier
	La prise de rendez-vous : vous permet désormais de prendre rendez-vous aux dates fixées de réunion parents/professeur. (accès par le profil famille uniquement en cliquant sur l'élève)
	Réservations : la réservation de la restauration du midi.
	Mon cloud : espace de stockage

Sur un profil ELEVE s'affichent les mêmes symboles que ceux du bouton *Enfant* ci-dessus mais également les suivants :

	QCM : permettant aux élèves de répondre à des QCM établis par leur professeur
	Les documents : mise à disposition de documents téléchargeables (Administratif, Vie Scolaire, certificat de scolarité, relevés de notes, bulletins ...).
	Espaces de travail
	Porte-monnaie : permet à l'élève de suivre son compte de restauration, cafétéria et badge
	Portail E-sidoc

« SITE WEB »
Réseaux sociaux

Ecole, Collèges, Lycée

www.asstremy.fr

Notre site est régulièrement mis à jour, vous pourrez visualiser toutes les informations de l'Association :

- Toutes les informations site par site, ainsi que pour l'enseignement supérieur : la plaquette de l'établissement, les admissions enseignement supérieur, comment obtenir une bourse, les modalités d'inscription, les tarifs.
- Les documents de rentrée annonçant toutes les dates de l'année pour les quatre sites.
- Des articles sur les « news » de l'Association, les manifestations, les voyages, des photos-souvenirs...



Association Scolaire Saint Rémy

Régulièrement alimenté sur les événements de nos établissements :

- les actions menées sur les sites
- l'actualité